

Pétrole et gaz du Canada—Loi

privée qui n'investit que 20 p. 100 des sommes requises retire 75 p. 100 des profits. Cela m'apparaît une très bonne affaire pour les sociétés privées, mais c'est inacceptable pour le parti conservateur.

Outre ces subventions, des dégrèvements fiscaux favorisent les sociétés privées, au point que pour chaque dollar investi dans l'exploration, les contribuables paient 93c. et les sociétés privées 7c. Je ne vois donc pas comment les conservateurs peuvent se plaindre d'une disposition prévoyant un rachat de 25 p. 100. En fait, c'est encore trop peu et nous devrions appuyer la motion n° 22 qui prévoit une part de 50 p. 100.

Malgré tout, les conservateurs continuent à s'opposer à ce que le public puisse obtenir une part de 25 p. 100 même si, dans bien des cas, il aura déjà payé plus de 90 p. 100 des frais de prospection. En outre, les contribuables devront verser une indemnisation pour toute part de 25 p. 100 qu'ils acquerront, mais les conservateurs trouvent que c'est trop avantageux pour le public.

D'autre part, il y a les libéraux. La meilleure façon de comprendre leur pensée c'est de lire des extraits d'un discours prononcé par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) en mars dernier à Toronto et qui figure dans le numéro de juin-juillet de la revue *The Canadian Forum*. Le ministre disait ce qui suit à propos du parti libéral:

Nous nous sommes rendu compte que, depuis 1974, l'industrie pétrolière et gazière avait exporté plus de capitaux qu'elle n'en avait investi. Malgré tout ce qu'on peut dire du besoin que nous avons des sociétés multi-nationales et de toutes les belles choses qu'elles font pour le Canada, tout l'argent qui a été dépensé au Canada provenait du Canada, des contribuables canadiens et des consommateurs canadiens et, depuis 1974, l'industrie avait exporté environ 3.7 milliards de dollars de plus qu'elle n'en avait investi... Nous nous sommes aussi rendu compte que les décisions influant sur l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière, et partant sur le bien-être de tous les Canadiens, étaient prises par des étrangers dans les salles de conseil des sociétés mères étrangères...

Et ce que je constate depuis un an que j'occupe le poste de ministre m'a prouvé sans le moindre doute que lorsqu'il s'agit de questions vraiment importantes, les décisions sont prises là où les sociétés sont contrôlées, c'est-à-dire à l'extérieur du Canada... J'imagine qu'on peut nous reprocher de ne pas nous en être rendu compte auparavant; d'ailleurs, il m'arrive encore de temps à autre de me taper la tête contre les murs et de me demander pourquoi nous n'avons pas pris de telles mesures il y a dix ans... mais ce n'est pas une raison pour abandonner la tâche qui nous attend.

C'est vraiment touchant de songer au ministre se cognant la tête contre les murs en déplorant que lui-même et le gouvernement n'aient pas pris de mesures en ce sens plus tôt. C'est un sentiment que le ministre partage avec des millions de Canadiens qui se sont fait escroquer par les sociétés pétrolières et qui ont souffert des décisions du gouvernement par le passé. Quand les Canadiens font face aux conséquences des mesures adoptées par le gouvernement au cours des dix dernières années, ils voudraient eux aussi se cogner la tête contre les murs.

Par ailleurs, le ministre n'est pas tout à fait franc lorsqu'il prétend qu'il s'est rendu compte de la nécessité de nationaliser l'industrie seulement il y a quelques années. Le programme électoral de 1974 des libéraux promettait une participation de 50 à 60 p. 100 pour les Canadiens dans tous les nouveaux projets énergétiques. Mais, bien entendu, les programmes électoraux des libéraux ne veulent pas dire grand-chose. Je me rappelle avoir lu une anecdote à propos du regretté très honorable Arthur Meighen, qui défendait à ce moment-là une politique qu'il jugeait importante. Quelqu'un lança alors:

«C'est dans le programme libéral». Et M. Meighen de rétorquer:

Monsieur l'Orateur, je suis peiné d'entendre cela. Si j'avais un souhait qui m'était plus cher que tous les autres, la pire chose que je craindrais serait qu'il ne tombe un jour dans le programme libéral.

Nous avons le même sentiment à propos de certains de nos programmes. Nous voyons les libéraux en adopter la forme mais en aucune façon le fond. Les libéraux sont de grands opportunistes. Ils prennent quelques idées progressistes aux députés néo-démocrates, y ajoutent une large mesure de dispositions réactionnaires empruntés aux conservateurs et brassent le tout pour en faire une bouillie bureaucratique dans laquelle tout le monde se perd.

Le ministre déplore l'échec des décisions politiques passées du gouvernement. Il concède que ces décisions n'ont pas répondu aux besoins de la population canadienne. Mais il y a déjà dix ans, les néo-démocrates pressaient le gouvernement de prendre le contrôle de l'industrie pétrolière pour le bénéfice de la population canadienne. Aujourd'hui, nous indiquons les lacunes de la législation actuelle. Nous aimerions voir se dessiner quelque mouvement en faveur d'un plus grand pourcentage de propriété publique, d'une réglementation plus sévère visant à rapprocher la propriété et le contrôle canadiens, d'une augmentation du pourcentage de cette propriété publique avant que les compagnies ne puissent obtenir des bénéfices maximaux, des garanties en matière de contenu canadien des industries de sous-traitance et une protection explicite des droits des peuples autochtones et de l'environnement. Nous aimerions également que l'on insiste davantage sur l'énergie renouvelable et les économies d'énergie.

Nous voulons que le bill prenne cette orientation. Sinon, dans dix ans les Canadiens paieront pour ces erreurs tout comme ils paient aujourd'hui pour les erreurs passées et les libéraux, s'il en reste, diront: «C'était une erreur honnête». Mais ce ne sera pas une erreur honnête, ce sera une erreur stupide. Je vous prie donc d'appuyer la motion n° 22 visant à porter de 25 à 50 p. 100 la part de la Couronne, de façon à donner au public canadien une certaine protection contre la course aux profits et à faire en sorte qu'une partie des retombées économiques de l'industrie pétrolière reste au Canada.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Nepean-Carleton (M. Baker)—Le gouvernement canadien—Le programme de décentralisation. b) La justification du programme; le député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie)—L'industrie—L'emplacement de l'Institut de formation aérospatiale. b) On demande un engagement formel à l'égard de Winnipeg: le député de Skeena (M. Fulton)—La faune—L'exportation de faucons à destination du Moyen-Orient.